

ENVAL DISTRIBUTION E. LECLERC rappelle salade au magret de canard avec bleu et noix

- Noms des modèles ou références concernés : **salade au magret de canard fumé avec bleu et noix**
- Marque : **production interne**
- GTIN **0000000010248** Lot Tous les lots
- Conditionnements : **bol en carton**
- Date début/fin de commercialisation : **du 09/12/2025 au 20/12/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **salade vendue au rayon fraîche découpe mais aussi au snacking du magasin**
- Zone géographique de vente : **proximité du magasin, ville de Riom et ses alentours**
- Distributeurs : **E Leclerc Enval**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **le fournisseur de magret de canard nous informe de la présence potentielle de Listeria Monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 15 janvier 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0473632370**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre